

Bonjour à toutes et tous,

Afin de disposer rapidement de votre accès à l'ENT, vous devez être inscrit administrativement.

Cette procédure vient à la **suite de la finalisation (validation de l'Ecole Doctorale) de votre demande d'inscription ou de réinscription en thèse via la plateforme ADUM.**

Vous trouverez en PJ les documents (dossier d'inscription, liste des pièces à fournir et RIB de l'Agent comptable d'Aix-Marseille Université) pour procéder à votre inscription administrative qui se déroulera du 4 juillet 2025 à 14h au 28 novembre 2025 (avec report de la date limite au 30/04/2026 pour les doctorants en 1ere année avec financement tardif).

Le dossier d'inscription ainsi que les pièces nécessaires seront à envoyer par mail à : ejcam-scol-contact@univ-amu.fr, **en format PDF** (1 document = 1 .pdf).

Votre dossier sera enregistré et mis en attente du paiement des droits d'inscription.

Le paiement des droits d'inscription en Doctorat d'un montant de 397 euros se fera par virement à l'ordre de l'Agent comptable d'Aix-Marseille Université (RIB en PJ).

Lors du virement merci de préciser en libellé :

- NOM PRENOM
- DOCTORAT
- EJCAM

*Merci de faire parvenir à Magda BOUZIGUES par mail (ejcam-scol-contact@univ-amu.fr) la preuve de votre virement (**justificatif bancaire**).*

Une fois le règlement reçu, nous vous transmettrons par courriel votre certificat de scolarité.

Veillez trouver ci-dessous, les pièces nécessaires pour une **première inscription** :

- Le dossier d'inscription 2025/2026 renseigné et signé,
- Attestation d'acquiescement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) (paiement de 105 €) **via le lien** : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/? locale=fr> comportant le numéro de CVEC
- 1 photo d'identité récente au format 35 x 45mm **FORMAT PHOTO (JPEG ou PNG)**,
- Formulaire "Autorisation droit à l'image/Cession du droit à l'image,
- Photocopie d'une pièce d'identité avec photo en cours de validité : CNI ou passeport ou permis de conduire,
- Attestation de responsabilité civile délivrée au nom et prénom de l'étudiant et pour l'année universitaire 2025/2026
- La Journée Défense et Citoyenneté (anciennement Journée d'Appel à la Défense JAPD)
- Photocopie de l'attestation de réussite au dernier diplôme obtenu de l'enseignement supérieur (BAC +5) ou du relevé de notes de la dernière formation suivie en France ou à l'étranger
- Etudiants extra-communautaires (diplômes nationaux).

Veillez trouver ci-dessous, les pièces nécessaires pour une **réinscription** :

- Le dossier d'inscription 2025/2026 renseigné et signé,
- Attestation d'acquiescement ou d'exonération de la **Contribution Vie Etudiante** et de **Campus (CVEC)** (paiement de 105 €) **via le lien** :
<https://cvec.etudiant.gouv.fr/? locale=fr> comportant le numéro de CVEC
- Attestation de responsabilité civile délivrée au nom et prénom de l'étudiant et pour l'année universitaire 2025/2026

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Bien Cordialement,